



CALENDRIER DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2023

Violences sexuelles, niveau 2 (écoute de la victime et recueil de la parole)

- 17 janvier – 9h/17h30 à la MDS Parçay-Mesalay
- 24 janvier – 9h/17h30 au Creps de Bourges
- 2 février – 9h/17h30 à l'Agraco Orléans
- 3 février – 9h/17h30 à l'Agraco Orléans

Formation sport sur prescription médicale

- 35h, du 28 février au 17 mars à la maison départementale des sports de Châteauroux (36)
- 35h, du 6 mars au 30 mars à la maison départementale des sports de Lèves (28)

Animateur olympique

- 7h, 15 mai et 2 juin matins, dans les locaux du CROS, 6ter rue de l'Abbé-Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais

Développer le sport en milieu carcéral

- Les 3 et 4 avril au centre pénitentiaire de Châteauroux

Rechercher des partenaires privés : comment vendre son projet ?

- 18 avril – 9h/17h30 à Fleury-les-Aubrais (lieu non connu).

Travailler en équipe mixte salariés/bénévoles

- 14 heures, 16 & 17 octobre 2023, 6ter rue de l'Abbé-Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais

Sport & séniors maintien de l'autonomie et prévention des chutes

- 12 et 13 juin – département et lieu à définir
- 26 et 27 juin – département et lieu à définir
- 25 et 26 septembre – département et lieu à définir

Escorte anti-dopage (organisation AFLD)

- 7h, Date et lieu à définir en fonction des inscrits

Rechercher des partenaires privés

- 14h, 13 et 14 novembre 2023, 6ter rue de l'Abbé-Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais

Animer une formation en s'appuyant sur la Ludo pédagogie

- 14h, 5 et 6 décembre 2023, 6ter rue de l'Abbé-Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais

Violences sexuelles niveau 1 (connaître les infractions, les prévenir et agir)

- 7h,
- 7 novembre, 41
- 14 novembre, 18
- 16 novembre, 37
- 21 novembre, 45
- 25 novembre, 36

Formation de dirigeantes : Osez s'engager

- Module 1 & 2 : 7 heures, 13 mai & 10 juin, 6ter rue de l'Abbé-Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais
- Module 3 : 7 heures, date à définir avec le groupe ayant participé aux modules 1 & 2

Comprendre ce qu'est la laïcité et comment elle s'applique dans mon association sportive

- Niveau 1 : 7 heures, date et lieu à définir
- Niveau 2 : 7 heures, date et lieu à définir

Activités physiques adaptées à la maternité

- Date, lieu et durée à déterminer